les mains des officiers supérieurs commandant ces unités.

En outre, si l'on suppose que les opérations militaires destinées à renverser le pouvoir soviétique en Russie même partiront de Cronstadt, c'est une raison de plus pour que les troupes russes du général Wrangel y soient envoyées. A cet égard, il convient de signaler que Cronstadt serait une base invulnérable pour le lancement de telles opérations —voire de leur simple menace. L'objectif le plus proche de Cronstadt serait Petrograd; or, la prise de cette ville sans défense signifierait que la moitié de la bataille contre les bolcheviks est déjà gagnée.

Si, toutefois, le lancement d'une campagne contre la Russie soviétique à partir de Cronstadt ne semblait plus souhaitable dans l'immédiat, pour une raison ou pour une autre, le simple fait que Cronstadt aurait reçu le renfort de troupes russes antibolcheviques, agissant de concert avec le commandement français, ne manquerait pas d'avoir des conséquences considérables sur le développement général de la situation militaire et politique de l'Europe, au cours du printemps prochain.

On gardera toutefois à l'esprit que, si le succès initial du soulèvement de Cronstadt devait se contredire par défaut de ravitaillement ou du fait de la démoralisation des marins de la Baltique et de la garnison de Cronstadt, faute de soutien moral et militaire, le résultat serait un renforcement et non un affaiblissement de l'autorité soviétique et le discrédit de ses adversaires.

Au vu de ce qui précède, les organisations antibolchéviques russes devraient s'abstenir de contribuer au succés de la rébellion de Cronstadt si elles ne reçoivent pas du gouvernement français la pleine assurance qu'il est décidé à prendre des mesures appropriées et, en particulier :

1. qu'il se charge de fournir le soutien financier de la préparation du soulèvement qui, pour un résultat favorable, ne requiert qu'une somme extrêmement réduite, à peu près dans les 2000 francs;

2. qu'il s'engage à financer Cronstadt après le soulèvement ;

3. qu'il a pris ses dispositions pour assurer le ravitaillement de Cronstadt et garantir l'arrivée des premières livraisons aussitôt après le soulèvement et,

4. qu'il a donné son accord pour l'arrivée à Cronstadt, après la révolte, de navires de guerre français et d'unités de l'armée et de la marine des forces armées du général Wrangel.

Par rapport à ce qui précède, on ne doit pas oublier que si même le commandement français et les organisations antibolcheviques russes ne participent ni à sa préparation, ni à sa direction, une révolte se produira de toute manière à Cronstadt au cours du printemps prochain, mais qu'après une brève période de succès, elle sera vouée à l'échec. Un échec qui à coup sûr rehausserait le prestige de l'autorité soviétique et priverait ses ennemeis d'une occasion rare -voire, fort probablement, unique - de s'emparer de Cronstadt, portant au bolchevisme un coup fort dur, duquel il ne se relèverait peut-être pas.

Si le gouvernement français donnait son accord de principe aux considérations qui précèdent, il serait souhaitable qu'il désigne un responsable avec lequel les organisateurs de la rébellion pourraient entrer en contact pour passer des accords plus détaillés sur le sujet et pour lui communiquer dans ses détails le plan du soulèvement et des actions qui suivront, de même que les informations plus précises sur les fonds requis pour l'organisation, puis le financement futur, du soulèvement. (8)

Contrairement à ce que prétend l'anarchiste Skirda, on voit que ce n'est pas Paul Avrich, qui « mêle inconsidérément les Russes blancs de l'étranger à l'insurrection », c'est ce Mémorandum qui indique comment les émigrés blancs étaient intéressés à la situation qui mûrissait à Cronstadt et même plus qu'intéressés. Devant tout tribunal, devant toute commission d'enquête, ce Mémorandum est la preuve irréfutable d'un complot à Cronstadt en relation avec l'extérieur. La situation, les objectifs, un plan politique, militaire et financier, l'existence d'un « groupe » préparant l'opération, tout y est. Paul Avrich a établi d'une facon qui nous paraît convaincante que le

<sup>(8)</sup> Voir le livre de Paul Avrich, annexe I p. 223 à 227.